



Programme de formation Habilitation électrique BR B1(V)

version 1 du 26/10/2022

Objectifs :

Réaliser en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques en BT. Effectuer une analyse préalable à l'intervention.

Enumérer les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.

Identifier, repérer et mettre en œuvre les EPI et les EPC.

Réaliser une intervention d'entretien et de dépannage et rédiger les documents nécessaires.

Public concerné et prérequis :

Électriciens devant réaliser des interventions sur des installations électriques BT : électriciens d'équipement, chefs d'équipe et techniciens d'équipement en électricité, électriciens et techniciens de maintenance....

Qualification des intervenants :

Aptitude pédagogique de formation pour la prévention des risques d'origine électrique

Moyens pédagogiques et techniques :

Documents écrits, diaporama, supports audio et visuels, outils multimédias

Durée :

21 heures.

Programme :

PARTIE THEORIQUE :

1 Tronc commun

1.1 Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure

1.2 Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels

1.3 Zones d'environnement et leurs limites

1.4 Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

1.5 Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention

- 1.6 Surveillance des opérations
- 1.7 Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- 1.8 Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- 1.9 Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- 1.10 Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- 1.11 Evaluation du risque électrique
- 2 Thèmes spécifiques B1(v)
 - 2.1 Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
 - 2.2 Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations
 - 2.3 Habilitation : symbole et limites
 - 2.4 Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
 - 2.5 Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
 - 2.6 Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
 - 2.7 Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- 3 Thèmes spécifiques BR
 - 3.1 Limites des habilitations BR
 - 3.2 Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation
 - 3.3 Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes
 - 3.4 Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
 - 3.5 Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
 - 3.6 Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
 - 3.7 Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

PARTIE PRATIQUE :

Rédaction des documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail) ainsi que des autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.) dans des situations de travail.

L'élimination d'un risque de présence de tension.

Mise en œuvre d'équipements de protection collective.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
Identification des mesures de prévention et des instructions de sécurité à observer.
L'analyse des risques pour une situation donnée.
Réalisation d'opération de consignation.
Réalisation d'opérations de dépannage, de mesurage et d'essai.
Réalisation d'opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un « avis après formation »

Sanction visée :

Attestation de formation « Titre d'habilitation » et Délivrance d'un titre d'habilitation pré-reconnu par le formateur

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier et stylo

Délais moyens pour accéder à la formation :

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole
Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Possibilité de faire appel à un interprète ou inter médiateurs pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.

Un tiers temps vous est accordé pour l'examen selon votre handicap.



Programme de formation Habilitation électrique BR B1(V)

version 1 du 26/10/2022

Référente handicap : Mme ALSTERS Solenne 04 94 39 88 14

Contact :

Standard : 04 94 39 88 14

Mme Hanane AIT (Responsable pédagogique) et Mme Solenne Alsters (Responsable administrative) sont à votre écoute afin de vous accompagner dans vos démarches

Taux de réussite à la formation :

100 % de réussite (année 2023)

Taux de satisfaction de la formation :

90 % de satisfaction (année 2023)

Tarif :

Nous consulter